

# Proposition de zonage

## La Haye Le Comte



Rapport – Mars 2023

# 1. Contexte général

## 1.1. Contexte administratif

- Population<sup>1</sup> : **132 habitants**
- Nombre logements<sup>2</sup> : 56 logements dont 96 % de résidences principales, soit 54 logements
- Densité moyenne <sup>3</sup> : 2,50 habitants par logement
- Commune adhérente à Communauté d'Agglomération Seine Eure

Cf figure 1.

## 1.2. Urbanisation

Le PLUi prévoit :

<b>Secteur</b>	<b>Surface (en hectares)</b>
<i>Uh : Hameau densifiable</i>	
<i>AU: Zone à urbaniser dominante habitat</i>	22
<i>Auir : Zone à urbaniser projet de liaison A28/A13</i>	
<i>Auz : Zone à urbaniser dominante activités économiques</i>	
<i>Auzir : Zone à urbaniser dominante activités économiques projet de liaison A28/A13</i>	
<i>2AU: Zone à urbaniser à long terme</i>	

Sur une base de 10 nouveaux logements/hectares, 220 nouvelles habitations pourraient être créées à moyens termes.

Cf figure 2.

---

<sup>1 et 2</sup> : INSEE – données 2015

<sup>3</sup> En tenant compte du nombre de résidences principales

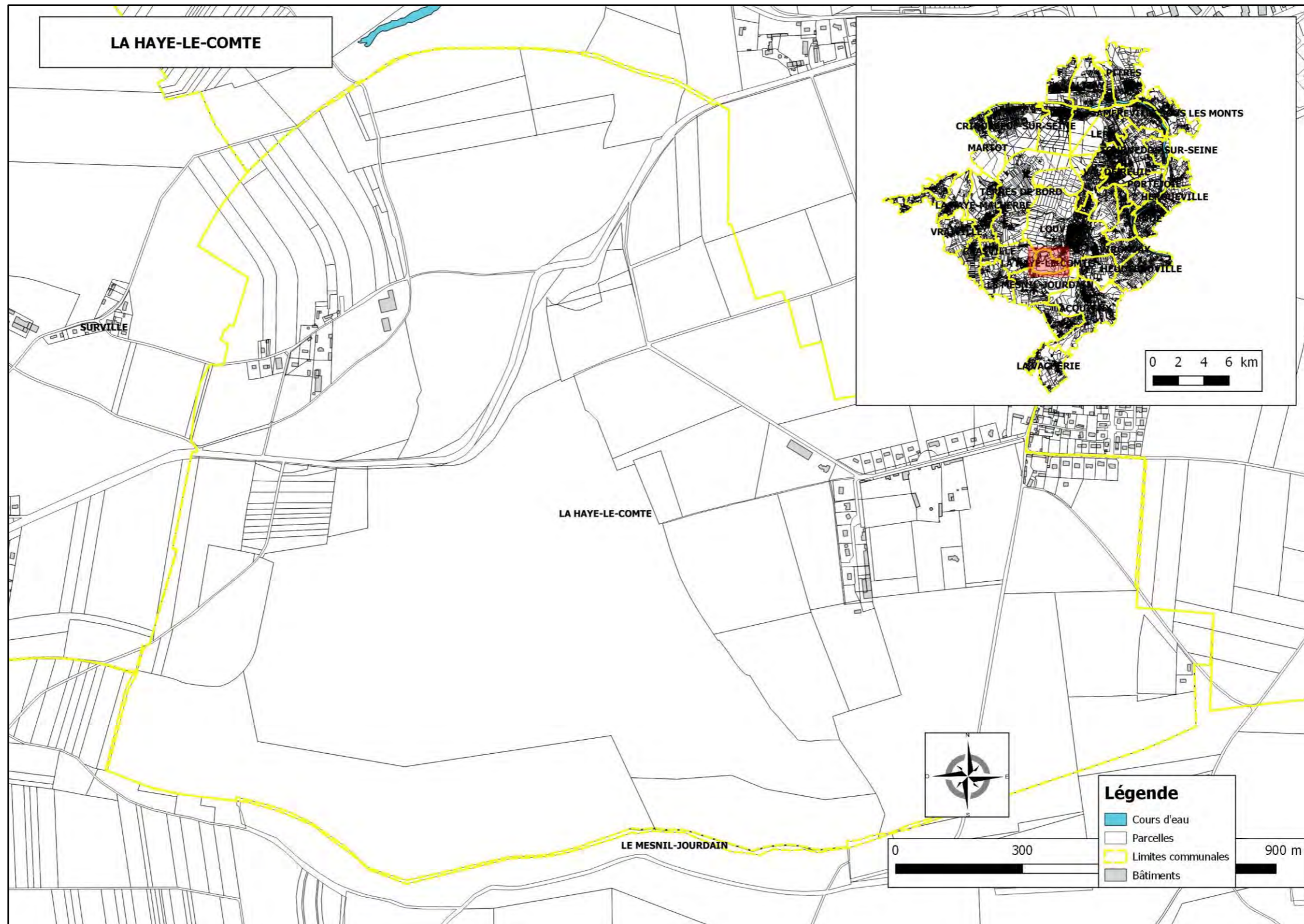


Figure 1 : Localisation de la commune sur le territoire (Réalisé par IRH à partir des données cartographiques transmises par la CASE)

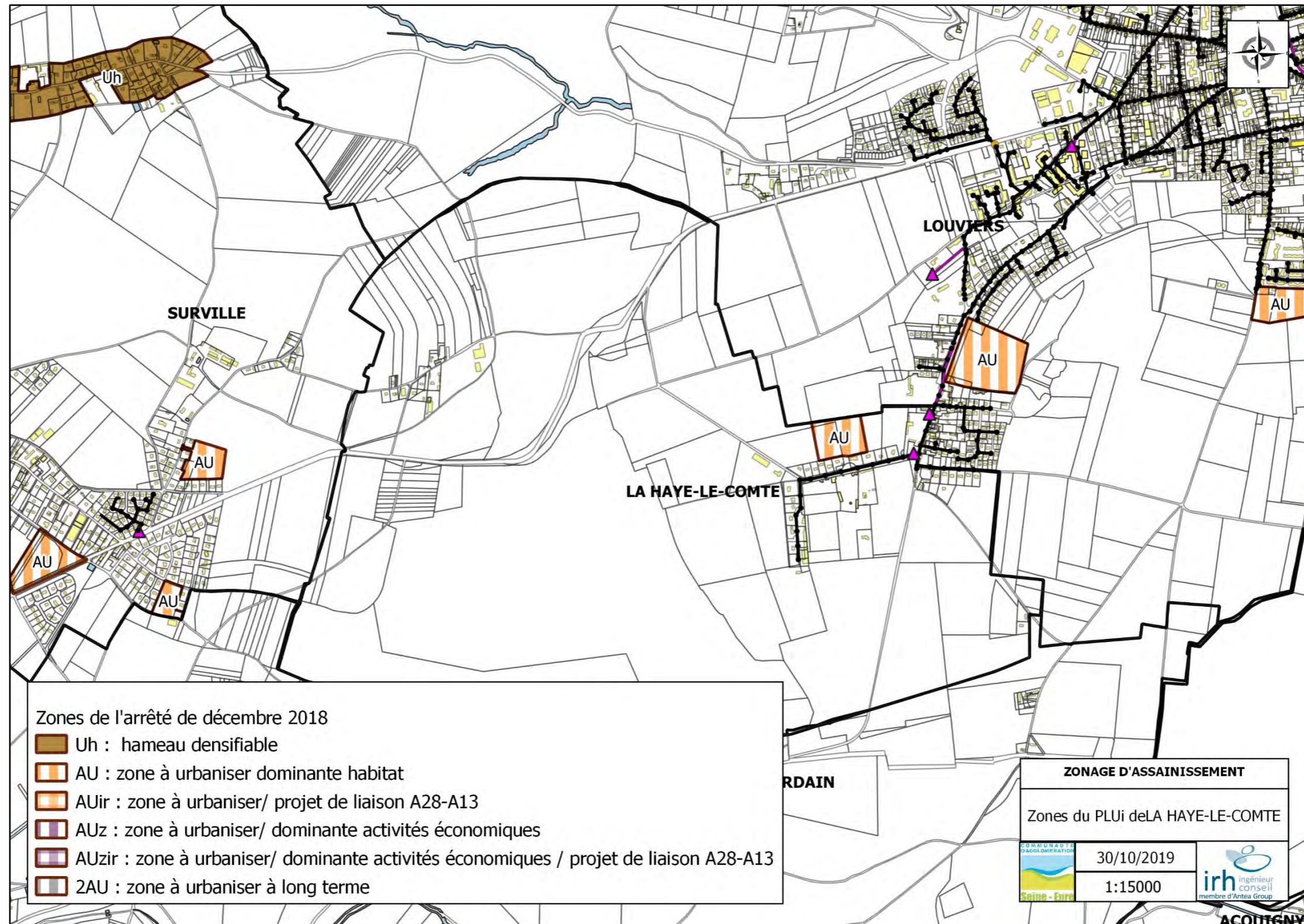


Figure 2 : Zones à urbaniser sur la commune (Réalisé par IRH à partir des données du PLUi transmises par la CASE)

### **1.3. Contexte artisanal-industriel**

La commune compte des entreprises de lavage de véhicules, des exploitations de carrières et des activités agricoles assainies en ANC.

### **1.4. Bâtiments publics**

Aucune donnée ne nous a été transmise.

### **1.5. Conclusion sur le contexte général**

Les flux semblent essentiellement de nature domestique sur la commune.

## 2. Contexte environnemental

### 2.1. Cours d'eau

Sans objet.

### 2.2. Zones naturelles

La commune est concernée par :

- La ZNIEFF de type 1 « la côte de Becdal, le fond du vallon »,
- La ZNIEFF de type 2 « la vallée de l'Eure d'Acquigny à Menilles, la basse vallée de l'Iton ».

*Cf figure 3.*

### 2.3. Inondations

Sans objet.

### 2.4. Remontée de nappe

La partie urbanisée de la commune est potentiellement sujette à des débordements de nappe.

*Cf figure 4.*

### 2.5. Cavités souterraines

Sans objet.

### 2.6. Captage AEP

Aucun captage n'est présent sur la commune.

### 2.7. Autres zones protégées

La commune est concernée par :

- Des éléments naturels protégés pour leur intérêt écologique ou paysager,
- Des périmètres de précaution appliqués autour des axes de ruissellement de la pluie.

*Cf figure 5.*

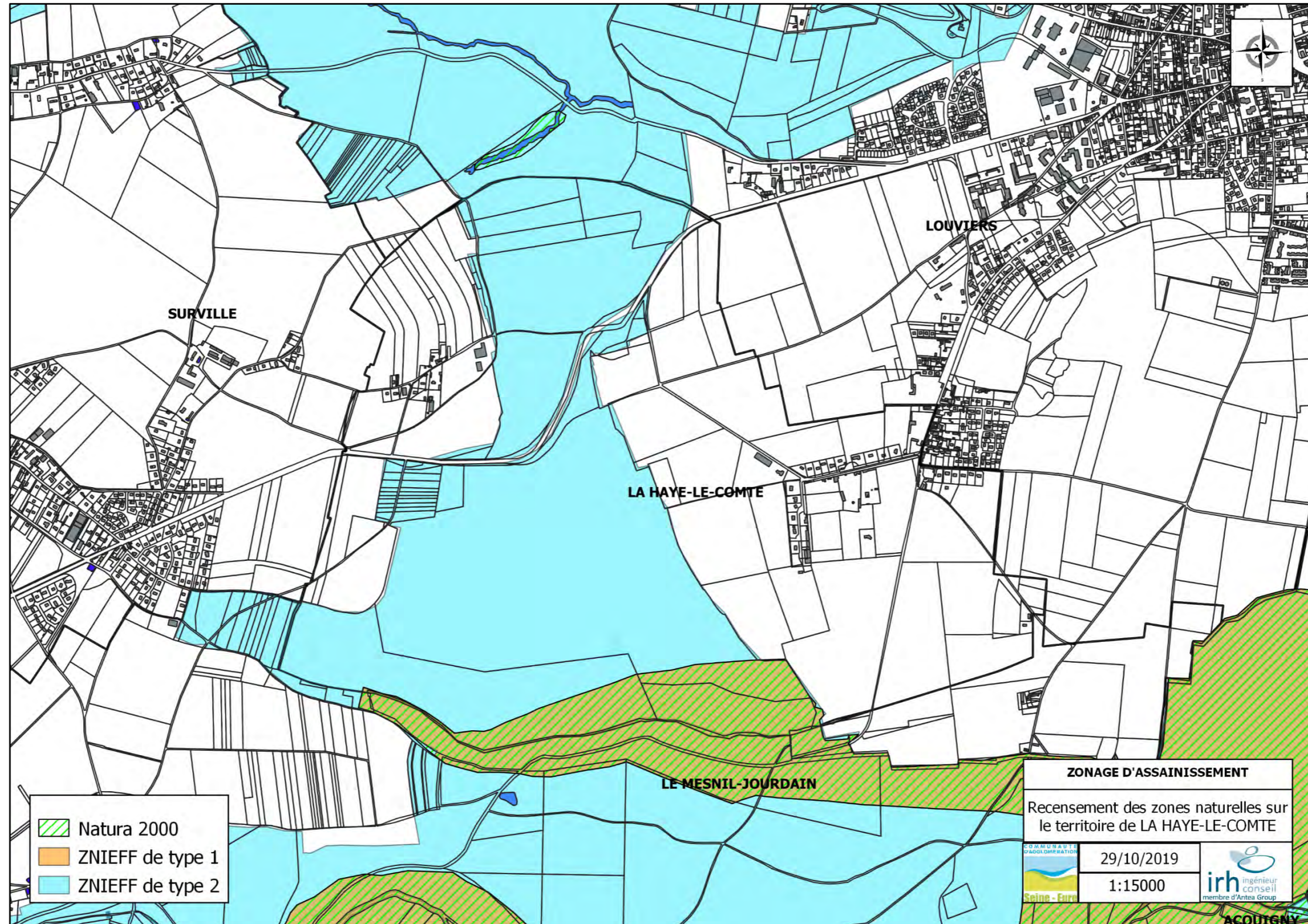


Figure 3 : Cartographie des zones naturelles de la commune (Réalisée par IRH à partir des données INPN)

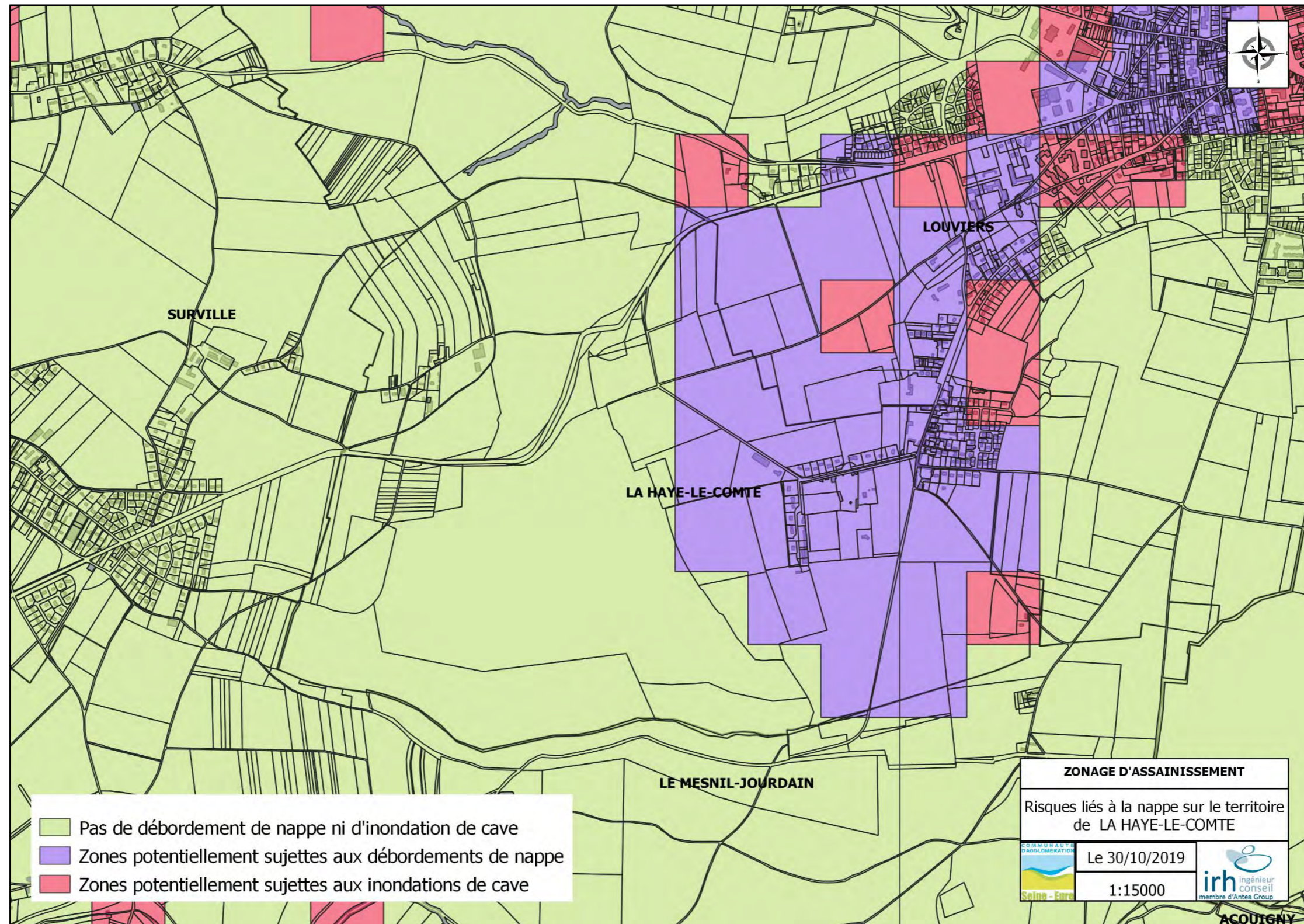


Figure 4 : Cartographie des zones à risque de remontée de nappe (Réalisée par IRH à partir des données transmises par la CASE)



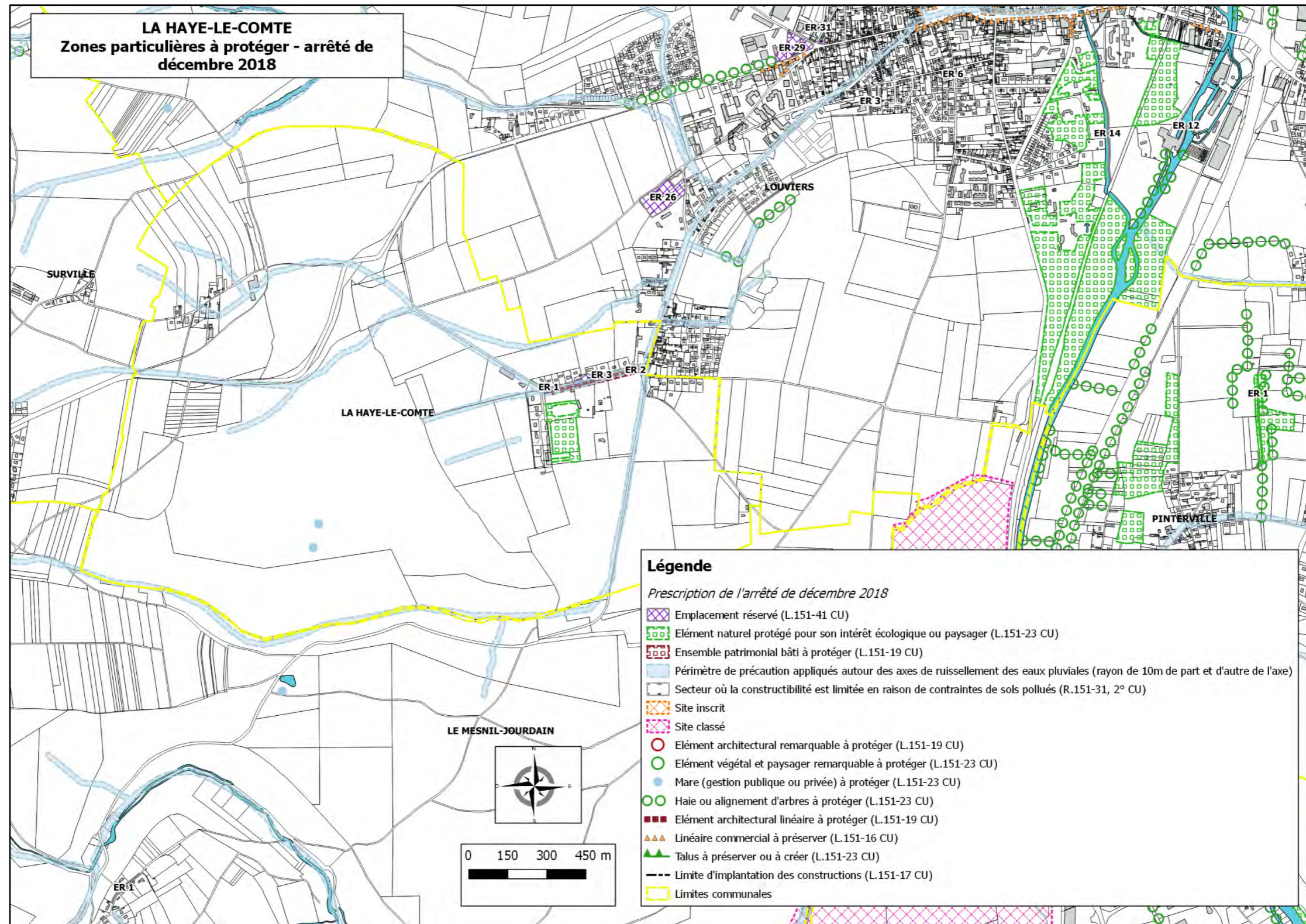


Figure 5 : Cartographie des zones protégées de la commune (Réalisée par IRH d'après les données du PLUi transmises par la CASE)

## 3. Assainissement existant

### 3.1. Zonage d'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement réalisé en décembre 2006 délibéré le 13 juillet 2007.

L'ensemble de la zone urbanisée alors prévu « en collectif futur » a été raccordé au réseau de Louviers.  
*Cf figure 6.*

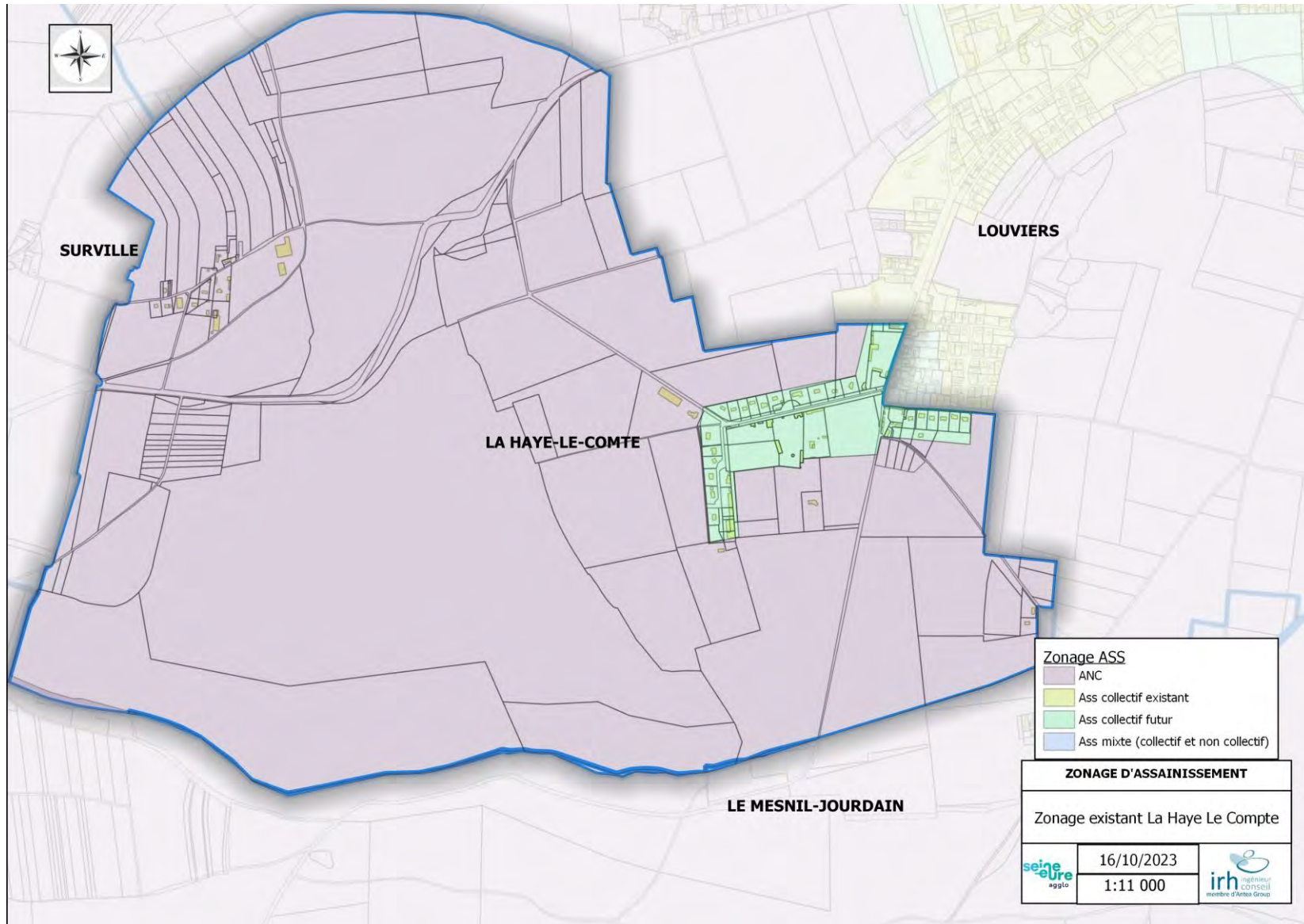


Figure 6 : Cartographie du zonage existant (Réalisée par IRH d'après les données transmises par l'exploitant)

## 3.2. Assainissement Collectif

### 3.2.1. Réseau

D'après les données SIG et les données SATESE 2017 :

*Tableau 1 : Description du réseau de la commune*

<i>Linéaire gravitaire (ml)</i>	929
<i>Linéaire de refoulement (ml)</i>	18
<i>Nombre de poste de refoulement</i>	1
<i>Nombre de raccordés</i>	40

### 3.2.2. Station

Les effluents sont traités à la STEP de Louviers. D'après les données SATESE 2017 :

*Tableau 2 : Description du système de traitement de la commune*

<i>Capacité nominale (EH)</i>	34 000
<i>Charge entrante 2017 (EH)</i>	23 888
<i>Soit charge disponible (EH)</i>	0
<i>Débit de référence (m<sup>3</sup>/j)</i>	10 439
<i>Volume moyen annuel en entrée (m<sup>3</sup>/j)<sup>4</sup></i>	3 927

---

<sup>4</sup> Moyenne des moyennes mensuelles

### 3.3. Assainissement non collectif

11 logements sont assainis en non collectif sur le territoire, d'après les données du programme de l'étude, localisés au hameau de Neuville.

D'après les résultats des contrôles du SPANC disponibles (menés entre 2008 et 2019) :

*Tableau 3: Résultats et statistiques des contrôles ANC*

<b>Contrôle</b>	<b>Nombre d'installations</b>	<b>Ratio</b>
A	2	50%
B	-	-
C	-	-
D	1	25%
E	-	-
NC	1	25%
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

**Classe A :**

- Installation complète,
- Pouvant nécessiter quelques travaux mineurs,
- Présentant potentiellement des défauts d'entretien (ex : vidange à réaliser).

**Classe B :**

- Installation complète sans ventilation,
- Installation sous dimensionnée,
- Installation présentant une usure d'éléments constitutifs,

**Classe C :**

- Installation significativement sous dimensionnée,
- Traitement non accessible mais marques de tranchées visibles,
- Traitement partiellement accessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence de l'ensemble de l'installation,

**Classe D : RISQUE ENVIRONNEMENTAL**

- Eaux pluviales rejetées dans le système d'assainissement
- Installation incomplète,
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs
- Installation semblant présenter un risque de pollution

**Classe E : RISQUE SANITAIRE**

- Défaut de sécurité sanitaire,
- Défaut de structure ou de fermeture des ouvrages constituant l'installation,
- Implantation à moins de 35m en amont d'un puits privé
- Installation inaccessible et absence d'éléments probants attestant de l'existence d'une installation,
- Absence d'installation

### 3.4. Type de sols

Plusieurs types de sol ont été déterminés et classés en unités d'aptitude à l'ANC sur le territoire :

*Tableau 4 : Types de sols de la commune*

<b>Types de sol</b>	<b>Description</b>	<b>Filière</b>	<b>Contraintes</b>
<b>A</b>	Sols de limons argileux, limoneux à sableux, limoneux à débris de silex ou de terrasses alluviales anciennes	Epandage	Tranchée d'infiltration à mettre en place parallèlement aux courbes de niveau
<b>A/C</b>	Silex dans une matrice limono argileuse ou argilo limoneuse ou sols de terrasses alluviales à horizon argileux	Epandages ou lits filtrants drainés verticaux avec exutoire	Tranchée d'infiltration à mettre en place parallèlement aux courbes de niveau ou exutoire de surface
<b>C</b>	Sols peu profonds mêlés à une argile limoneuse	Lit filtrant drainé verticaux avec exutoire en surface	Exutoire en surface

*Cf figure 8.*

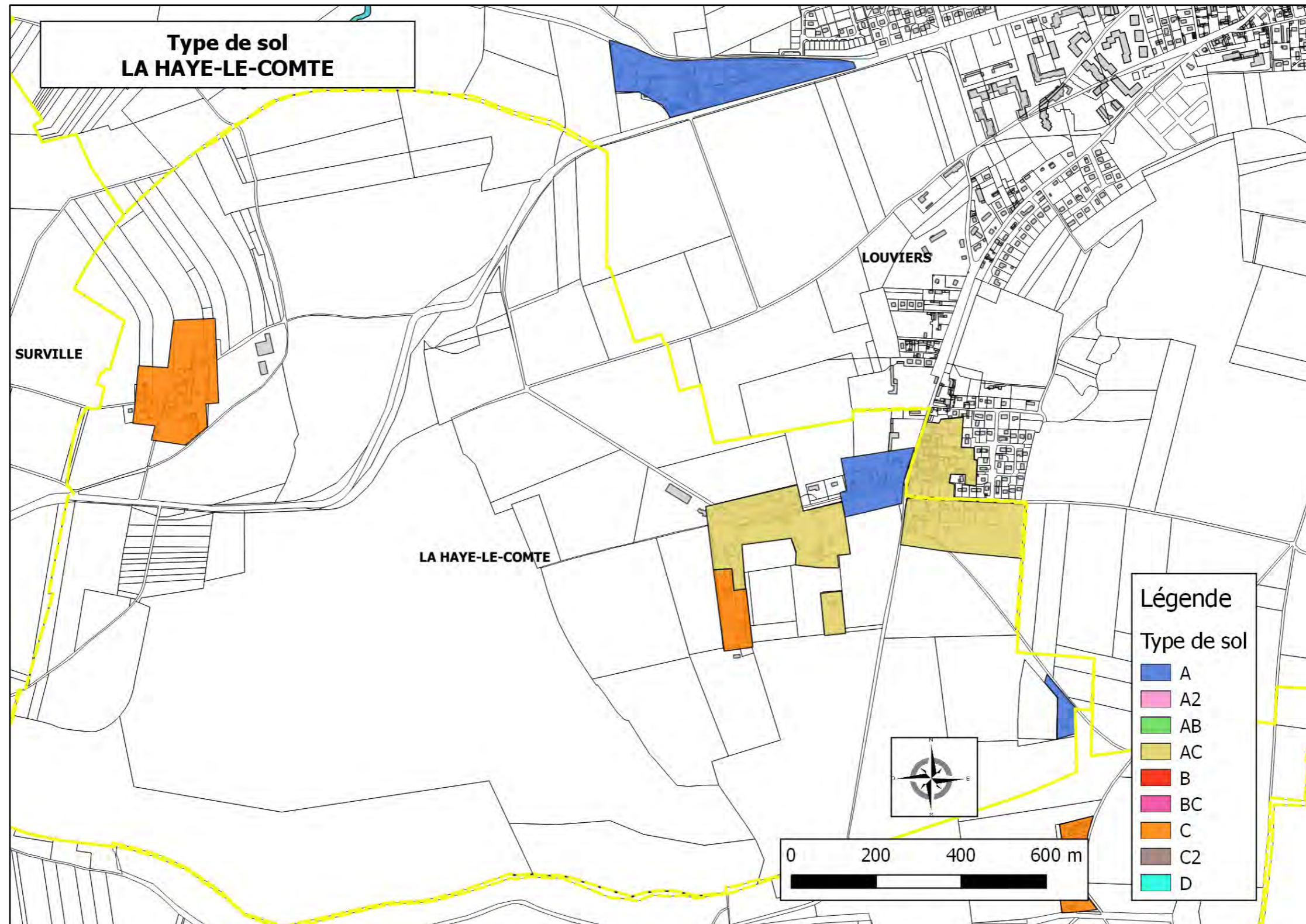


Figure 7 : Carte des sols de la commune (Réalisé par IRH à partir des données issues du dernier zonage transmises par la CASE)

## 4. Conclusion

Des travaux d'extension du réseau ont eu lieu « Route du petit Mesnil » permettant le passage en Assainissement collectif des parcelles attenantes.

Concernant les autres secteurs la collectivité a décidé de maintenir le zonage existant.



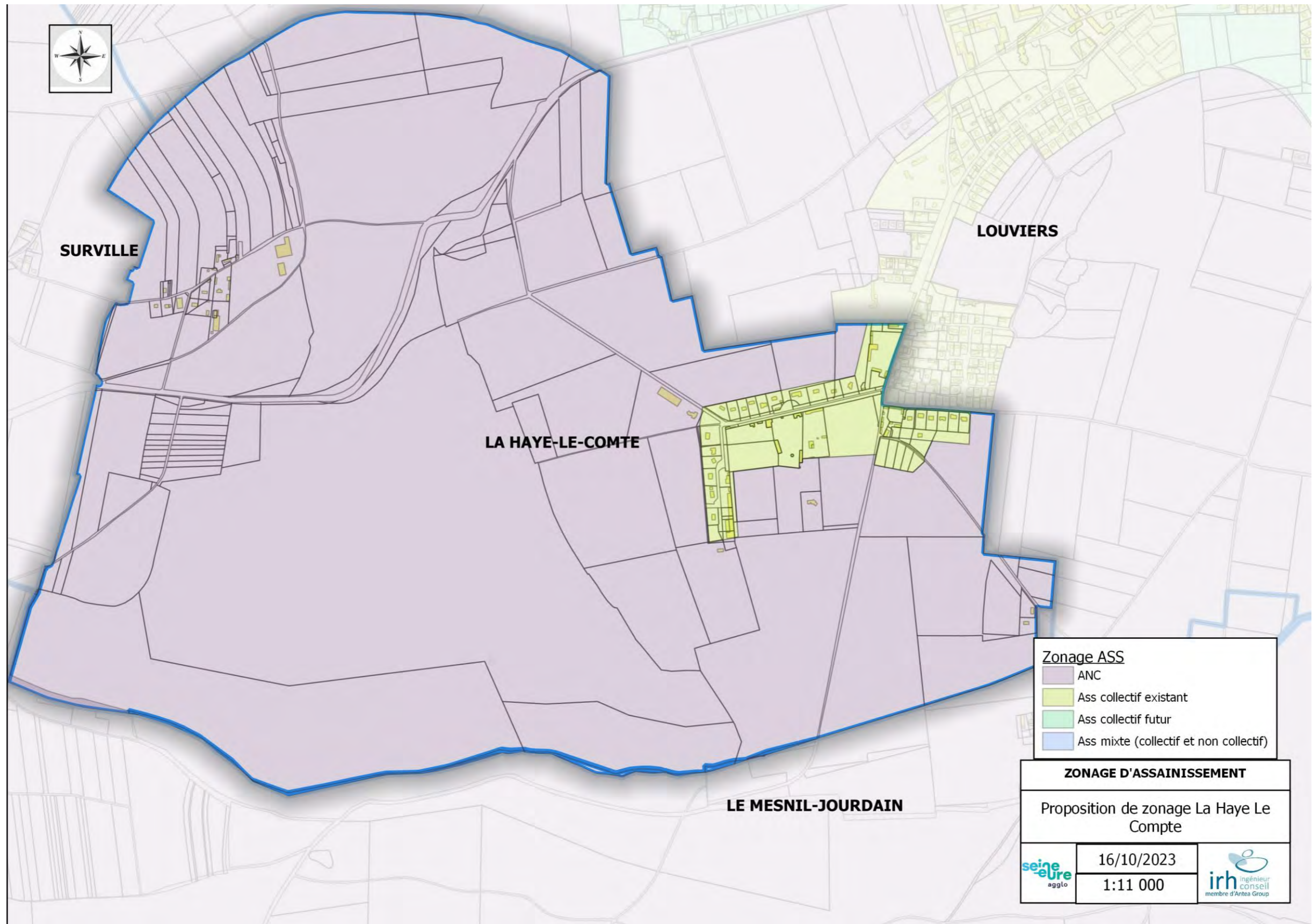


Figure 8 : Zonage final (réalisé par IRH après la validation du MOA)